



Référentiel de compétences du DUPES

A la fin du Diplôme d'université Pédagogie de l'enseignement supérieur, les participants seront capables **d'élaborer** et mettre en œuvre un projet de transformation ou d'innovation pédagogique dans une démarche SoTL (sous supervision d'un conseiller pédagogique).

Plus spécifiquement, ils seront capables de/d':

- 1. Construire et expérimenter un dispositif pédagogique qui vise à répondre à une problématique identifiée.
 - Définir une préoccupation pédagogique à l'aide de l'ensemble de ressources afin d'étayer son dispositif pédagogique.
 - Décrire la problématique au regard des repères théoriques pertinents en pédagogie de l'enseignement supérieur.
 - Construire et expérimenter un dispositif pédagogique adapté à son contexte et sa problématique en s'appuyant sur des repères théoriques, des pratiques et dispositifs existants.
 - Analyser son dispositif avec un esprit critique en dégageant des points forts et des points d'amélioration.

2. Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'investigation sur le dispositif afin d'identifier les retombées sur les apprentissages des étudiants.

- Élaborer un cadre théorique en lien avec sa problématique.
- Élaborer un cadre méthodologique (outil de recueil de données, échantillon, déroulement, outils d'analyse des données) en lien avec son cadre théorique pour apporter des éléments de réponse à sa problématique.
- Analyser les données recueillies.
- Discuter les résultats de la recherche et formuler des conclusions, limites et perspectives.

3. Rendre compte à l'oral et à l'écrit de l'ensemble de la démarche d'investigation.

- Présenter l'analyse du contexte, de la problématique, du dispositif, des cadres théorique et méthodologique et des résultats de sa démarche d'investigation.
- Présenter l'ensemble des éléments en respectant les principes de communication en pédagogie de l'enseignement supérieur.

4. Rendre compte de son développement (cheminement) d'une manière réflexive.

- Décrire et analyser l'évolution de son développement professionnel (exemples : compétences, conceptions, identité, pratiques, etc.).
- S'appuyer sur les traces collectées tout au long de son parcours de formation pour rendre compte de son développement.
- Présenter des perspectives de développement envisagées.

Modalités de formation : autoformation, ateliers, formations, regroupements, rendez-vous individuels avec un conseiller pédagogique, etc.

Ressources : lecture des articles scientifiques, interactions entre pairs et conseillers pédagogiques, travail personnel, rédaction, etc.